

La Commission européenne pourrait conclure dès septembre prochain un accord commercial avec le Burundi. Pourtant, cette même Commission avait suspendu en mars 2016 son aide budgétaire directe au Burundi car Bujumbura ne respecte pas les accords de Cotonou, notamment dans son volet droits de l'Homme. Pour Axelle Fischer, Secrétaire générale de Justice et Paix, un tel accord commercial doit être précédé de mesures fortes !

